

# Borne escamotable automatique

Les bornes escamotables automatiques sont destinées à maîtriser l'accès d'une voie publique ou privée. Elles se rétractent dans le sol grâce à une commande à distance (télécommande, carte sans contact, digicode, etc.) laissant la voie libre.



Elles remontent après le passage du véhicule, soit automatiquement, soit par télécommande.



## Système de contrôle d'accès

Un accès contrôlé est généralement constitué de :

- une ou plusieurs bornes escamotables automatiques, qui, installées sur la voie de passage des véhicules, autorisent ou interdisent l'accès ;
- un système de gestion (Microcentrale Technique à usage intensif, Contrôleur City 3 ou Contrôleur City 6) qui reçoit les instructions de l'utilisateur (par bip radio, badge sans contact, bouton poussoir, clavier à code...), gère le fonctionnement de l'accès (un automate gère l'ordre d'ouverture ou de fermeture suivant son paramétrage) et fournit l'énergie nécessaire au mouvement des bornes (compresseur pneumatique ou groupe hydraulique). A ces ensembles peuvent s'ajouter plusieurs boucles de sécurité (détection électromagnétique), qui, placées dans le sol, de part et d'autre des bornes, indiquent la présence ou l'absence de véhicules. Ces boucles sont au nombre de deux ou trois en fonction de la logique de fonctionnement de l'accès : entrée contrôlée, sortie contrôlée ou automatique. Une boucle peut servir soit de boucle de présence pour le véhicule qui se présente au-dessus (et permet de valider la demande d'ouverture de l'accès par bip radio, badge sans contact, etc.), soit de boucle de sécurité pour le véhicule, quel que soit son sens de passage (l'accès reste ouvert, borne basse, tant que la boucle n'est pas libérée), soit des deux.